

# EVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Obligatoire depuis 2001, l'évaluation des risques professionnels permet de repérer les risques critiques auxquels peuvent être exposés les salariés dans leur environnement de travail. Elle est formalisée dans un document normalisé : le DUERP, et se traduit par un plan d'action propre à l'établissement.

## \* | Pré-requis ?

Aucun

## 👤 | Pour qui ?

Responsables ESSMS.  
Les professionnel.le.s de la prévention dont service RH

## 🕒 | Durée ?

2 jours (14h)

## 💰 | Tarif ?

2600€ net de taxe

## Méthodes évaluatives ?



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

## Les + de la formation ?

Pour que l'adage reste vrai « le travail c'est la santé » 😊

## 🎯 Objectifs

- Acquérir des connaissances de base en santé et en sécurité au travail
- S'approprier les objectifs réglementaires de prévention des risques
- Comprendre les liens entre santé et travail dans l'organisation managériale

## 💬 Contenu

- Les outils utiles à la mise en place de l'évaluation et de la prévention
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Les actions de prévention des risques professionnels
- La mise en place de la démarche de prévention

## 👤 Méthodes pédagogiques

- Exercices pratiques
- Méthodes interactives
- Échanges de pratiques entre les bénéficiaires à partir de situations vécues



## Compétences visées

- Maîtriser les enjeux et le cadre législatif de la prévention des risques professionnels
- Évaluer les risques dans l'entreprise et repérer leurs facteurs
- Adopter une approche pluridisciplinaire et définir des actions de prévention durables